

Rapport d'étape 1

Étude de faisabilité sur la création d'un centre
d'évaluation des titres de compétences pour
nouveaux arrivants

présenté au

Comité consultatif du CAIF de la
Société Nationale de l'Acadie

septembre 2022



*Cabinet-conseil en gestion de l'immigration et de la diversité culturelle
Immigration and Cultural Diversity Consulting Firm*

5 rue Hill St. (2^e étage/2nd floor) Edmundston NB E3V 1H7 Canada
t. (506) 737.9600 f. (506) 737.9609 info@diversis.ca
diversis.ca

Table des matières

Contexte.....	3
Inventaires des initiatives et des services existants.....	3
Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032).....	3
Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214).....	4
Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111).....	5
Centres existants et services reconnus	6
Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)	6
Alliance canadienne des services d'évaluations de diplômes (ACSED)	7
World Education Services (WES).....	7
International Credentials Assessment Services / Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)	9
Comparative Education Service (CES).....	10
International Qualifications Assessment Service (IQAS)	10
International Credential Evaluation Service (ICES).....	12
Ministère de de l'immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI-Québec) ...	12
UK National Information Centre for the recognition and evaluation of international qualifications and skills (UK-ENIC) (autrefois le UK-NARIC)	13
Analyse des admissions à la résidence permanente au Canada atlantique selon la CNP	14
Besoins des personnes immigrantes d'expression françaises	16
Pistes d'orientation.....	17
OPTION 1 – Création d'un centre atlantique francophone (ou bilingue)	17
OPTION 2 – Développement de partenariats pour renforcer la composante francophone de certains centres	17
OPTION 3 – Centre atlantique de soutien au processus de RTC pour personnes immigrantes d'expression française	18
Prochaines étapes	19

Contexte

Le Canada atlantique fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités et cette problématique risque de s'accroître dans les années à venir. Le recrutement de travailleurs à l'étranger est une piste de solution permettant de palier à cette situation. Bien que cette solution soit de plus en plus envisagée par les employeurs de la région, la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'extérieur du Canada dans les professions et métiers réglementés représente encore un défi de taille. Plusieurs diplômés internationaux, dans des secteurs en demande, viennent au Canada atlantique mais ne peuvent pas travailler dans leur domaine en raison de lacunes ou d'obstacles en matière de reconnaissance des titres de compétences (RTC). Les immigrants d'expression française qui viennent s'établir au Canada atlantique n'échappent pas à cette réalité.

Pour donner suite à une première phase d'un projet visant à démystifier le processus de RTC de six professions, le CAIF a retenu les services de Diversis Inc. afin de mener un *Étude de faisabilité sur la création d'un centre d'évaluation des titres de compétences pour nouveaux arrivants*. Celle-ci permettrait de mieux comprendre les besoins des personnes immigrantes du Canada atlantique en matière de RTC et d'identifier comment mieux y répondre notamment dans les trois professions réglementées ciblées suivantes : Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032), Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214), et Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111).

Ce premier rapport d'étape fait état des activités menées jusqu'à présent en matière d'analyse de l'offre et de la demande pour un centre (ou service) d'évaluation des titres de compétences pour personnes immigrantes au Canada atlantique pour les trois professions visées.

Inventaires des initiatives et des services existants

Comme première étape, une consultation auprès des membres du CAIF (juin 2022) et des consultations individuelles ciblées ont été menées afin de connaître les initiatives et les services existants en fonction des trois professions étudiées. Cet exercice a révélé que peu d'initiatives et services existent réellement dans les provinces atlantiques. Des initiatives à l'extérieur de la province ont aussi été inventoriées. La section qui suit présente un inventaire des initiatives et services pertinents actuellement en cours.

Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032)

Initiatives et services de portée atlantique

- Aucune initiative à part celle du CAIF.

Initiatives et services de portée provinciale

- Île-du-Prince-Édouard : Aucune initiative particulière a été rapportée.
- Nouveau-Brunswick :
 - Il semble y avoir des pourparlers entre la France et le N.-B. pour faciliter la reconnaissance des enseignantes et enseignants formés en France (à préciser).

- Université de Moncton : Un nouveau programme a été lancé (B. Éd. Primaire 3,5 ans à temps partiel) et un autre microprogramme est à venir afin de créer des passerelles pour accéder aux crédits universitaires nécessaires à la certification des enseignants et enseignantes.
- Nouvelle-Écosse :
 - *Teach in Nova Scotia* (<https://teach-in-novascotia.ca>) : un site (en anglais seulement) fournit des informations sur la profession et réfère au ministère pour la certification.
 - Université Sainte-Anne : Travaille avec le registrariat de la province pour faciliter les liens avec les établissements de formation des maîtres en France (Université d'Angers) et un nouveau programme de formation complémentaire devrait voir le jour prochainement.
- Terre-Neuve et Labrador :
 - Traduction française d'un guide pour l'accès à la profession pour les enseignantes et enseignants formés à l'étranger.

Autres initiatives et services

- Canada :
 - Le projet de standardisation du processus d'évaluation ICAS et d'accréditation à l'échelle canadienne en 2023 semble toujours d'actualité.
 - L'ACUFC travaille sur un projet visant à identifier des pistes de solutions pour : l'attraction et la sélection des candidats, la formation initiale en enseignement du/en français, le perfectionnement professionnel.
- Ontario : Les détenteurs d'un master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) octroyé en France par l'un ou l'autre des 33 INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) peuvent désormais postuler à des postes en enseignement dans les conseils scolaires francophones et anglophones de l'Ontario.
- Québec : Dans l'entente cadre pour faciliter la mobilité entre le Québec et la France, la profession enseignante est incluse parmi les 81 métiers / professions. (<https://qualificationsquebec.com/reconnaissance-competences/>)

Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214)

Initiatives et services de portée atlantique

- Une association atlantique des éducateurs / éducatrices francophones de la petite-enfance est en cours de création avec le soutien des RDÉE (ÎPÉ, NB et TNL- (maintenant appelé Horizon)) et du CDNÉ.
- Le volet petite enfance du projet pilote du Centre des compétences futures du *Atlantic College Atlantique* (ACA) est dirigé par l'Université Sainte-Anne.
- Il semble y avoir une reconnaissance mutuelle de la certification entre 3 des 4 provinces atlantiques (l'Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et Labrador) et 6 autres provinces / territoire (Ontario, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Yukon).

Initiatives et services de portée provinciale

- Île-du-Prince-Édouard :
 - Une étude a été réalisée en 2016 avec la France et la Belgique par RDÉE-IPÉ.

- Les personnes qui s'inscrivent au programme de formation de 2 ans de la petite enfance au Collège de l'Île et qui s'engagent à travailler au moins deux ans dans un des six centres francophones de la petite enfance de l'Île après l'obtention de leur diplôme peuvent demander l'une des huit bourses disponibles et étudier presque sans frais.
- Nouveau-Brunswick :
 - La profession n'est pas réglementée au Nouveau-Brunswick. Toutefois la certification a une incidence sur le salaire des éducatrices / éducateurs.
 - CCNB : offre la formation en ligne et la reconnaissance des acquis (pour l'expérience acquise dans la province seulement). Au moins 15 % des cours doivent être suivis au CCNB pour l'obtention du diplôme.
- Nouvelle-Écosse :
 - Université Sainte-Anne : Offre la formation en ligne et la reconnaissance des acquis. Un minimum de 2/3 des cours doivent être suivis à l'U.S-A. pour l'obtention du diplôme.
 - NSCC : Possède une plate-forme de reconnaissance des acquis en petite enfance (disponible en anglais seulement).
- Terre-Neuve et Labrador :
 - Traduction française d'un guide pour l'accès à la profession pour les enseignantes et enseignants formés à l'étranger.

Autres initiatives et services

- Canada : L'ACUFC soutient 43 initiatives dans le cadre de son projet « Formation et renforcement des capacités des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance » toutefois aucun des projets touchent la RTC. Il sera important de voir les suites de ce soutien financier après à la fin du projet en mars 2023.
- Ontario, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Yukon : Il sera intéressant de suivre et collaborer avec ces provinces/ territoire car il semble y avoir un accord de reconnaissance informelle entre ceux-ci et 3 des provinces atlantiques.
- Québec : Dans l'entente cadre pour faciliter la mobilité entre le Québec et la France, la profession d'éducatrice / d'éducateur de la petite enfance est incluse parmi les 81 métiers / professions. (<https://qualificationsquebec.com/reconnaissance-competences/>)

Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111)

Initiatives et services de portée atlantique

- L'École de gestion de l'Atlantique offre la formation complémentaire dans les 2 langues officielles pour l'accès à la profession dans les 4 provinces.
- Les PDG des Associations provinciales de CPA travaillent en étroite collaboration et s'intéressent de plus en plus à la RTC.

Initiatives et services de portée provinciale

- Île-du-Prince-Édouard : Aucune initiative particulière a été rapportée.
- Nouveau-Brunswick :
 - CPA Nouveau-Brunswick présente des séances d'information sur la profession et l'accès à la professions aux personnes immigrantes en collaboration avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB).

- Une mission est prévue en France pour voir comment CPA NB et l'ordre professionnel français peuvent collaborer afin de faciliter la RTC.
- Nouvelle-Écosse : Aucune initiative particulière a été rapportée.
- Terre-Neuve et Labrador : Aucune initiative particulière a été rapportée.

Autres initiatives et services

- Canada : la PDG de CPA NB siège au comité national de CPA Canada et le sujet de la RTC est souvent soulevé de même que la RTC pour les ressortissants de pays francophones.
- Québec : Dans l'entente cadre pour faciliter la mobilité entre le Québec et la France, la profession de vérificatrice / vérificateur comptable est incluse parmi les 81 métiers / professions. (<https://qualificationsquebec.com/reconnaissance-competences/>)

Centres existants et services reconnus

Des consultations ont été réalisées auprès du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), des 6 membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluations de diplômes (ACSED) (soit : WES (ON), ICAS (ON), CES (ON), IQAS (AB), ICES (CB), MIFI (QC)) et du UK-ENIC (le Centre national d'information du Royaume-Uni pour la reconnaissance et l'évaluation des qualifications et compétences internationales) afin d'identifier des pratiques porteuses et applicables aux trois professions visées et des partenariats potentiels à créer. La section qui suit présente les points saillants de ces consultations.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)

Description du mandat du CICDI (www.icdi.ca) :

- Offre un service d'information et d'aiguillage aux particuliers et aux organisations dans le but de promouvoir la reconnaissance des diplômes d'études et des titres professionnels pour quiconque souhaite travailler ou étudier au Canada ou à l'extérieur du Canada.
- De concert avec les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux, fournit de l'information sur les systèmes d'éducation et l'assurance de la qualité au Canada pour favoriser la reconnaissance des diplômes et des titres canadiens.
- Contribue au dialogue et à l'analyse des politiques de gestion de l'évaluation des diplômes d'études au Canada, notamment en faisant mieux connaître les répercussions des changements apportés aux politiques dans des domaines connexes, tels l'immigration et le marché du travail, et en insistant sur la nécessité de faciliter la mobilité par la réduction des obstacles auxquels sont confrontés les étudiantes et étudiants et les travailleuses et travailleurs qui entrent au Canada, qui se déplacent à l'intérieur du pays ou qui vont à l'extérieur du Canada.
- Élabore des outils et des ressources pour aider la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada à accroître sa capacité et la comparabilité de ses évaluations.
- Gère des projets pour la mobilité de la main d'œuvre, axés sur l'évaluation des diplômes d'études et la profession enseignante.

Langues de services : français et anglais.

Faits saillants de la consultation avec le CICDI :

- Mise à jour sur les travaux en cours concernant la possibilité d'établissement d'un centre pancanadien d'évaluation des qualifications des enseignantes et enseignants formés à l'étranger, incluant une copie du lancement de ce projet par le CMEC, le 20 juin 2019. La COVID-19 a engendré un retard des activités de ce projet.
- Remis le rapport sur l'évaluation des diplômes au Canada, effectué par la compagnie CamProf Inc. en 2019 (incluant les exigences de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et interprétation au Canada), ainsi que les critères pour devenir membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluations de diplômes (ACSED).

Alliance canadienne des services d'évaluations de diplômes (ACSED)

Description du mandat de l'ACSED (www.canalliance.org) :

- Association mutuelle pancanadienne qui regroupe les six membres suivants :
 - WES (Ontario)
 - ICAS (Ontario),
 - CES (Ontario)
 - IQAS (Alberta)
 - ICES (Colombie-Britannique)
 - MIFI (Québec)
- Les membres adhèrent au Cadre pancanadien d'assurance de la qualité en matière d'évaluation des diplômes d'études internationaux (CAQ).
- Publie des rapports pour éclairer les décisions au sujet des candidates et candidats formés à l'étranger qui souhaitent s'installer au Canada à des fins d'immigration, d'emploi, pour obtenir un permis d'exercice, ou d'études complémentaires.
- Est affilié au UK – ENIC et membre du « listserv » de partage des connaissances et expériences d'évaluation avec les agences d'évaluation à l'échelle internationale.

Langues de services : français et anglais.

Faits saillants de la consultation avec l'ACSED :

- Tous les membres (à l'exception du MIFI (QC)), sont désignés par le gouvernement fédéral pour l'évaluation des diplômes de personnes formées à l'étranger souhaitant venir travailler au Canada.
- Les qualifications requises pour devenir évaluateur de diplômes avec les membres de l'ACSED réfèrent au Profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Ce guide a été créé par le CICDI, en partenariat avec l'ACSED, dans le cadre d'un projet intitulé « Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux ».

World Education Services (WES)

Description du mandat de WES (www.wes.org/ca) :

- WES est une entreprise sociale à but non lucratif dont la mission est d'aider les étudiants internationaux, les immigrants et les réfugiés à atteindre leurs objectifs éducatifs et professionnels aux États-Unis et au Canada. Depuis plus de 45 ans, WES a établi la norme d'excellence dans le domaine de l'évaluation des titres universitaires internationaux. Grâce à WES Global Talent Bridge, l'organisation s'associe à des partenaires institutionnels, des organisations communautaires et des décideurs

politiques pour aider les immigrants et les réfugiés titulaires de diplômes internationaux à utiliser pleinement leurs talents et leur éducation pour atteindre leurs objectifs universitaires et professionnels. Grâce à ses subventions, ses investissements d'impact et ses partenariats, le WES Mariam Assefa Fund cherche à faire progresser l'inclusion économique et sociale des immigrants et des réfugiés.

- WES est désigné par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour fournir des évaluations d'études (ÉDÉ) pour les diplômes obtenus à l'extérieur du Canada. Une ÉDÉ est nécessaire pour faire une demande pour certains programmes d'immigration de l'IRCC.
- WES offre principalement deux types de services d'évaluation aux personnes immigrantes :
 - Évaluation des diplômes pour l'immigration au Canada (Évaluation des études (ÉDÉ)). Cette évaluation identifie seulement le diplôme canadien comparable.
⇒ Coût : 240 \$ (+TVH) / Délai : 35 jours
 - Évaluation des diplômes détaillée (*course-by-course*) pour des fins d'admission aux études au Canada ou de certification. Cette évaluation établie uniquement la correspondance des cours suivis à des cours comparables au Canada.
⇒ Coût : 249 \$ (+TVH) / Délai : 7 jours
- WES offre d'autres services aussi (formation, services aux employeurs, etc.)

Langues de services : Anglais (toutefois traite les documents francophones et possède un site web bilingue)

Faits saillants de la consultation avec WES :

- WES s'est engagé, quelques années passées, à s'orienter vers l'évaluation des compétences relié à la reconnaissance des acquis. En raison de la pandémie, cela a été reporté. WES serait très intéressé à s'affilier avec une initiative (de type ICCAR) visant à développer des outils pour faciliter l'évaluation des compétences, si jamais l'initiative actuelle se concrétiserait.
- Durant la pandémie, WES s'est positionné pour accepter des applications électroniques (authentiques) et effectuer l'évaluation selon en format numérique, basée sur leur banque de données accumulées au cours de 4 décennies.
- WES a également mis en place un mécanisme nommé « *digital badge* » qui permet aux individus de partager immédiatement les résultats de leur évaluation avec n'importe qui dans le monde entier. Ceci est relié au système global intitulé « *Open Badges Factory* » lancé au Canada en 2017 par la compagnie canadienne « *Learning Agents Inc.* » afin de populariser le modèle des microcertificats « *Open Badges / CanCred* » au Canada.
- WES a également signé des protocoles d'entente (MOU) avec des établissements de formation et organismes, intitulé « ACCES-WES », qui permettent de transférer les résultats d'évaluation d'un applicant, directement à l'établissement / organisme. WES possède déjà des ententes liées aux 3 professions ciblées en Atlantique.¹

¹ Liste des organismes en Atlantique selon les professions ciblées ayant une entente avec WES : CPA Atlantic School Of Business, Government of New Brunswick Teacher Certification (Branch), NB Dept Of Education & Early Childhood Development, Nova Scotia Department of Education And Early Childhood Development, Chartered Professional Accountants of Nova Scotia, Association of Early Childhood Educators NI (AECEN), Chartered Professional Accountants New Brunswick, et CPA Newfoundland & Labrador.

International Credentials Assessment Services / Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)

Description du mandat de ICAS (www.icascanada.ca) :

- ICAS est une entreprise canadienne comptant plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation des titres scolaires internationaux. ICAS est engagé à aider les gens à atteindre leurs objectifs personnels, professionnels et éducatifs et, à cette fin, ICAS propose des services d'évaluation des titres scolaires exacts et fiables. Les rapports aident les employeurs, les établissements d'enseignement, les agents d'immigration et les organismes communautaires à mieux comprendre les études que vous avez réussies à l'extérieur du Canada.
- ICAS est autorisé par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC) à fournir des évaluations aux personnes qui souhaitent présenter une demande d'immigration au Canada.
- ICAS est également un fournisseur approuvé de services d'évaluation des titres scolaires pour les personnes faisant demande aux collèges de l'Ontario par l'entremise de collegesdelontario.ca (Service d'admission des collèges de l'Ontario/SACO).
- ICAS offre principalement deux types de services d'évaluation aux personnes immigrantes :
 - Évaluation des diplômes pour l'immigration au Canada (Évaluation des études (ÉDÉ)). Cette évaluation identifie seulement le diplôme canadien comparable.
⇒ Coût : 200 \$ (+TVH) / Délai : 30 semaines
 - Évaluation des études (ÉDÉ) et évaluation des diplômes détaillée (*course-by-course*) pour des fins d'admission aux études au Canada ou de certification. Cette évaluation établit uniquement la correspondance des cours suivis à des cours comparables au Canada.
⇒ Coût : 280 \$ (+TVH) / Délai : 30 semaines

Langues de services : Anglais et français

Faits saillants de la consultation avec ICAS :

- Cette agence est le seul membre de l'ACSED offrant ses services dans les deux langues officielles. Ils opèrent avec un processus commun pour toutes les demandes par l'entremise d'une évaluation de type cours-par-cours.
- La rumeur volant qu'ICAS serait intéressé à jouer le rôle de service central national pour l'évaluation des diplômes internationaux d'enseignantes et d'enseignants formés à l'étranger est fondée mais cela reste à être déterminé en 2023. Il est prévu que si cette initiative se concrétise, cela se fera par l'entremise d'un appel d'offres ouvert au public.
- L'une des conseillères de ICAS les plus expérimentées en évaluation et en recherche, Iphigénie Pysarenko est bilingue et habite à Sydney, N.-É. Elle est membre de la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse et est active au sein de la communauté francophone de Sydney.

Comparative Education Service (CES)

Description du mandat de CES (www.icascanada.ca) :

- Le Service d'éducation comparée (CES) a été créé par l'Université de Toronto en 1967 et est la seule agence d'évaluation des diplômes universitaires au Canada. Fort de plus de 50 ans d'expertise en matière d'éducation, le CES jouit de la confiance des employeurs et des organismes professionnels dans tout le Canada. L'Université de Toronto a récemment été classée meilleure université au Canada et 16^e dans le monde par le « *Times Higher Education World Reputation Rankings* », établissant ainsi une norme d'excellence qui est maintenue par CES dans sa mission de fournir la plus haute qualité de services à ses clients. Les rapports d'évaluation de la CES sont reconnus au Canada et au-delà.
- CES est autorisé par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC) à fournir des évaluations aux personnes qui souhaitent présenter une demande d'immigration au Canada.
- CES offre principalement trois types de services d'évaluation aux personnes immigrantes :
 - Évaluation des diplômes pour l'immigration au Canada (Évaluation des études (ÉDÉ)). Cette évaluation identifie seulement le diplôme canadien comparable.
⇒ Coût : 210 \$ (+TVH) / Délai : 10 semaines
 - Évaluation des études (ÉDÉ) et évaluation des diplômes détaillée (course-by-course) pour des fins d'admission aux études au Canada ou de certification. Cette évaluation fait seulement la correspondance des cours suivis à des cours comparables au Canada.
⇒ Coût : 359 \$ (+TVH) / Délai : non spécifié
 - Pré-évaluation pour l'admission dans un établissement de formation postsecondaire
⇒ Coût : 226 \$ (+TVH) / Délai : non spécifié

Langues de services : Anglais

Faits saillants de la consultation avec CES :

- CES ne piste pas activement les objectifs d'évaluation des candidats, de sorte que leur évaluation ne s'adresse pas à une profession spécifique. Il examine plutôt le programme de formation lui-même et le compare à un programme dans le même domaine au Canada.

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Description du mandat d'IQAS (www.alberta.ca/international-qualifications-assessment.aspx):

- IQAS est un service du gouvernement de l'Alberta. IQAS aide les gens à faire reconnaître l'éducation et la formation qu'ils ont reçues à l'extérieur du Canada. IQAS délivre des certificats qui comparent les diplômes obtenus dans d'autres pays aux normes éducatives en vigueur au Canada.
- IQAS évalue les études universitaires ou techniques officielles. Il n'évalue pas l'apprentissage de métiers ou la formation professionnelle.
- IQAS est autorisé par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté à fournir des évaluations aux personnes qui souhaitent présenter une demande d'immigration au Canada.

- IQAS offre principalement deux types de services d'évaluation aux personnes immigrantes :
 - Évaluation des diplômes pour l'immigration au Canada (Évaluation des études (ÉDÉ)). Cette évaluation identifie seulement le diplôme canadien comparable.
⇒ Coût : 100 \$ (+TVH) / Délai : 4 semaines (en moyenne)
 - Évaluation des études (ÉDÉ) et évaluation des diplômes détaillée (course-by-course) pour des fins d'admission aux études au Canada ou de certification. Cette évaluation fait seulement la correspondance des cours suivis à des cours comparables au Canada.
⇒ Coût : 200 \$, plus 75 \$ pour chaque diplôme ou titre supplémentaire (+TVH) / Délai : 4 semaines (en moyenne)

Langues de services : Anglais (site web disponible en français)

Faits saillants de la consultation avec IQAS :

- IQAS ne réalise que des évaluations académiques (diplômes et relevés de notes).
- Autre qu'avec le UK-ENIC, IQAS communique avec TAICEP qui est une association pour les professionnels de l'évaluation des diplômes internationaux bien dotée en ressources, et qui a pour objectif de soutenir et de servir la profession d'évaluateur de diplômes internationaux. TAICEP organise des ateliers et fournit des informations très utiles.
- IQAS publie des Guides sur l'évaluation internationale.
- IQAS n'est pas officiellement associé au mécanisme "Digital Badges / CanCred" mais il est en mesure d'accepter des documents électroniques et d'en vérifier l'authenticité, si nécessaire, en prenant contact avec des établissements de formation du pays d'origine, ainsi que des agences internationales qui pourraient avoir déjà évalué ces documents.
- IQAS a développé des guides spécifiques pour certains pays, toutefois aucun pays francophone ne figure dans leur liste.
- Comme pour les autres membres de l'ACSED, il n'a pas de processus spécifique pour les professions ciblées. IQAS est occasionnellement sollicité, par le CPA Alberta, et le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance, pour offrir de l'assistance dans l'évaluation de certaines demandes.
- En tant que membre de l'ACSED, IQAS soutient beaucoup l'idée d'encourager la transférabilité de la reconnaissance des diplômes internationaux entre les provinces / territoires membres de l'ACSED.
- Il a été mentionné qu'il serait avantageux que l'on crée une banque de données reliés à l'évaluation des professions ciblées et de la partager avec l'ACSED dans le cadre de la présente initiative, ouvrant la voie vers la possibilité d'échange de données et de ressources reliées.

International Credential Evaluation Service (ICES)

Description du mandat d'ICES (<https://www.bcit.ca/ices/>) :

- ICES est un service de l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique. ICES compare l'éducation acquise à l'extérieur du Canada à l'échelle de l'éducation générale au Canada ; les rapports offrent une comparabilité générale des années et des niveaux d'études.
- ICES est autorisé par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC) à fournir des évaluations aux personnes qui souhaitent présenter une demande d'immigration au Canada.
- ICES offre principalement un type de services d'évaluation aux personnes immigrantes :
 - Évaluation des diplômes pour l'immigration au Canada (Évaluation des études (ÉDÉ)). Cette évaluation identifie seulement le diplôme canadien comparable.
⇒ Coût : 200 \$ (+TVH) / Délai : 25 semaines

Langues de services : Anglais

Faits saillants de la consultation avec ICES :

- ICES ne réalise rien de spécifique en lien avec les professions ciblées, autre que l'évaluation générale. Ces professions sont supervisées par les organisations professionnelles / de réglementation. Par exemple, en Colombie-Britannique, le bureau ECE (Early Childhood Educator) peut demander les critères requis https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/early-learning/teach/ece/program_confirmation.pdf au-delà de l'évaluation des diplômes elle-même.
- Peu a changé dans leur processus depuis le projet ICCAR, mis à part le fait qu'ils acceptent maintenant la documentation numérique de leurs candidats et d'organismes d'enseignement à l'étranger. Il se réfère toujours à leur base de données, aux recherches supplémentaires disponibles à la fois publiées et en ligne, et à contacter directement l'autorité éducative à l'étranger ou l'école pour obtenir des informations.
- Dans l'éventualité où un centre pour la région de l'Atlantique serait créé, ce centre deviendrait membre de l'ACSED et établirait automatiquement une affiliation avec tous ses membres. Sinon, ICES serait heureux de collaborer avec le projet atlantique.

Ministère de de l'immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI-Québec)

Description du mandat du MIFI en RTC (www.qualificationsquebec.com/reconnaissance-competences) :

- Tout d'abord, le MIFI n'émet pas d'attestations de reconnaissance d'équivalence des diplômes ou des formations. Néanmoins, le MIFI délivre des Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec (ÉCÉE HQ). L'ÉCÉE HQ est un avis d'expert délivré par le MIFI, à titre indicatif seulement. Malgré cela, plusieurs organismes de réglementation et employeurs utilisent l'ÉCÉE HQ comme un outil dans le cadre de leur processus d'admission ou d'embauche.
- Les évaluations du MIFI ne sont pas acceptées par IRCC pour l'immigration dans les provinces et territoires hors Québec.
- Le coût de l'évaluation comparative est de 126 \$ et les délais ne sont pas précisés.

Langues de services : Français et anglais

Faits saillants de la consultation avec le MIFI:

- **Enseignantes et enseignants** : La profession est régie par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) qui a la responsabilité exclusive d'évaluer et de reconnaître les compétences des candidats formés académiquement hors du Québec et hors du Canada.
- **Vérificatrices et vérificateurs comptables** : C'est l'ordre professionnel qui indique les conditions nécessaires pour être admissible à un permis d'exercice. La profession de vérificateur comptable est encadrée par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ).
- **La profession d'éducateurs et d'éducatrices en services de garde** relève du ministère de la Famille (MFA). Le MFA tient lieu d'organisme de réglementation en ce qui concerne la profession d'éducatrice en services de garde. Bien qu'actuellement ce ministère québécois ne dispose pas d'une structure semblable aux deux organisations précédentes, il est en voie d'y parvenir et il demeure responsable de l'application des règlements précisant les diplômes et profils admissibles à la pratique de la profession d'éducatrice.
- Concernant les professions ciblées, chaque organisme peut, s'il le souhaite, réclamer aux candidats la présentation d'une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Cette évaluation comparative ne le contraint cependant d'aucune manière.
- Le MIFI serait très ouvert à collaborer avec le projet, si jamais nous procédons à l'établissement d'un centre Atlantique. Il est à noter que le cadre législatif et réglementaire du Québec est très différent de celui de ses voisins du reste du Canada. Pour que ça se réalise, il faudrait que toutes les entités de réglementation du Québec, soient impliquées dans le processus.

UK National Information Centre for the recognition and evaluation of international qualifications and skills (UK-ENIC) (autrefois le UK-NARIC)

Description du mandat d'UK-ENIC (www.enic.org.uk) :

- UK ENIC est un fournisseur de services d'information de premier plan qui offre un jugement impartial et fiable sur les qualifications internationales. Leurs services ont été développés pour garantir que les aptitudes, compétences et qualifications de ceux qui viennent au Royaume-Uni pour travailler, étudier, exercer ou s'installer soient reconnues au niveau approprié. UK ENIC aide également toutes les universités du Royaume-Uni, tous les collèges qui admettent des étudiants internationaux, les employeurs, les organismes professionnels, les ministères du gouvernement britannique et les conseillers en immigration à mieux comprendre les systèmes éducatifs, professionnels et de formation en dehors du Royaume-Uni.
- UK ENIC est l'agence nationale britannique désignée pour la reconnaissance et la comparaison des qualifications et compétences internationales et exerce cette fonction officielle au nom du gouvernement britannique.
- Sous contrat avec le ministère de l'éducation (DfE) UK ENIC est le point d'information du Royaume-Uni sur la reconnaissance des qualifications étrangères. Il est également la seule source officielle d'informations sur les systèmes éducatifs internationaux et les

qualifications obtenues en dehors du Royaume-Uni, comme le prescrit la Convention de reconnaissance de Lisbonne.

- UK ENIC fait partie du réseau européen des centres d'information (ENIC) et du réseau plus large ENIC-NARIC.
- Leurs services sont reconnus par l'agence nationale des visas et de la citoyenneté (*Visas and Nationality*) du Royaume Uni. Ils ne sont pas reconnus par IRCC.
- Leurs frais de services varient entre 140 et 210 £ (soit, 210 et 315 \$) selon les besoins de la profession et les délais sont estimés à 10 jours ouvrables et un service rapide (24h - 48h est disponible).

Langues de services : Anglais

Faits saillants de la consultation avec UK ENIC:

- Leur processus d'évaluation inclut les compétences internationales. Au fil des années, ils ont créé une banque de données des normes de travail pour une liste d'occupations du Royaume-Uni, et enregistré leur comparaison avec d'autres pays, incluant le Canada, selon les évaluations effectuées. Ce mécanisme leur permet d'entrer l'information d'une application qui leur donne automatiquement les résultats d'équivalence.
- Ce mécanisme est également utilisé pour la reconnaissance des diplômes internationaux.
- Les professions ciblées dans le cadre de notre projet sont incluses dans leur mécanisme d'évaluation.
- De plus, ils sont très ouverts à collaborer à titre de ressource en évaluation.

Analyse des admissions à la résidence permanente au Canada atlantique selon la CNP

Le tableau qui suit présente le nombre d'admissions à la résidence permanente (RP) au Canada atlantique entre janvier 2015 et juin 2022 selon les professions visées.

Canada atlantique - Résidents permanents de 15 ans ou plus selon la province et la profession envisagée (codes à quatre chiffres de la CNP 2011), janvier 2015 - juin 2022

Province et profession envisagée	2015 total	2016 total	2017 total	2018 total	2019 total	2020 total	2021 total	juin 2022 total	TOTAL
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	--	--	5	10	10	10	--	--	35
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	0	0	--	--	5	--	--	--	5
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	--	0	0	--	0	0	--	0	0
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	--	5	10	5	5	--	--	--	25
Terre-Neuve-et-Labrador									
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	--	0	--	5	--	--	--	--	5

4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	0	0	--	5	--	--	0	0	5
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	--	--	--	--	--	--	--	0	0
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	0	--	5	15	15	10	40	20	105
Île-du-Prince-Édouard									
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	35	80	90	120	125	60	50	25	585
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	0	--	--	--	10	5	10	5	30
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	--	--	0	0	--	5	--	--	5
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	5	15	15	25	205	100	120	90	575
Nouvelle-Écosse									
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	5	10	20	35	20	10	25	20	145
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	--	--	--	5	5	10	5	20	45
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	--	0	--	5	--	--	5	5	15
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	--	--	0	5	10	5	25	15	60
Nouveau-Brunswick									

Source: IRCC, 30 juin 2022

À noter que ces données ne tiennent pas compte des personnes qui arrivent au Canada atlantique avec un statut temporaire et qu'il est impossible de déterminer précisément leur première langue officielle. Toutefois si on applique une proportion moyenne de ceux qui sont considérés comme étant francophone selon IRCC pour la même période, cela nous permet d'obtenir estimation à titre indicatif.

Province atlantique et profession envisagée selon la proportion de personnes immigrantes d'expression française	TOTAL	% Francophone
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	35	1
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	5	0
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	0	0
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	25	0
Terre-Neuve-et-Labrador (1,89 %)		
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	5	0
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	5	0
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	0	0
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	105	1
Île-du-Prince-Édouard (0,89 %)		

1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	585	12
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	30	1
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	5	0
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	575	11
Nouvelle-Écosse (1,96 %)		
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	145	19
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	45	6
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	15	2
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	60	8
Nouveau-Brunswick (12,91 %)		

Si on combine les quatre provinces atlantiques, cela nous donne une estimation du volume sur une période d'un peu plus de 7 ans.

	Francophones et anglophones	Francophones seulement
1111 - Vérificateurs/vérificatrices et comptables	770	41
4031 - Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	85	7
4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	70	2
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	765	20

Bien que les nombres soient en croissance, ces données indiquent un très faible volume de demandes potentielles si on mise uniquement sur le marché francophone atlantique et les trois professions visées.

Besoins des personnes immigrantes d'expression française

À noter que les besoins des personnes immigrantes n'ont pas été approfondies durant cette étape de notre mandat puisque nous avons jugé qu'il était prématuré d'approfondir ceux-ci sans avoir des indications quant aux orientations des prochaines étapes du mandat.

Ceci étant dit, nous estimons que les besoins initialement identifiés sont toujours pertinents :

- **Démystification** – Besoin d'informations claires et précises en français sur les critères d'admissibilité, le processus, la durée et les coûts (préférentiellement avant l'arrivée au Canada)
- **Accompagnement** – Besoin de personnes ressources permettant d'accompagner la démarche et d'assurer une liaison avec les organismes de réglementation des professions afin de faciliter et d'accélérer le processus.
- **Reconnaissance de l'expérience et des acquis** – Prise en compte du nombre d'années d'expérience démontrées pour remplacer les exigences de stages « au Canada » et offrir la possibilité de démontrer ses acquis réels sans avoir à recommencer sa formation complètement ou en partie.
- **Définition d'un parcours alternatif ou complémentaire** – Besoin de connaître le parcours à suivre pour la reconnaissance dans l'éventualité où une personne ne

répond pas aux exigences ou si elle veut se réorienter dans une voie alternative connexe.

À noter que les organismes de réglementation des professions et plusieurs organismes d'évaluation ont aussi des besoins. Ceux-ci sont :

- **Services en français** : Besoin d'être capable de fournir un service complet en français.
- **Développement d'une expertise francophone** – Besoin de mieux connaître et de savoir comment évaluer des dossiers des ressortissants de la francophonie internationale (notamment en ce qui a trait aux systèmes d'éducation et de formation).
- **Collaboration atlantique** – Besoin de collaborer et de partager leur savoir sur une base atlantique selon leur expérience de traitement de dossiers en provenance de personnes immigrantes d'expression française.

Pistes d'orientation

Après avoir complété les activités précédentes, trois pistes d'orientation du projet pourraient être explorées. Celles-ci sont :

OPTION 1 – Création d'un centre atlantique francophone (ou bilingue)

À l'image de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, créer un centre reconnu par l'Alliance et IRCC pour les quatre provinces atlantiques. Ce centre serait soutenu par les gouvernements provinciaux. Préférentiellement ce centre devrait être bilingue.

Avantages :

- Service complet dans les deux langues officielles.
- Service ayant une proximité et des liens intimes avec les organismes qui réglementent les professions sur le terrain.

Inconvénients :

- Risque de ne pas se réaliser car les implications politiques, économiques et temporelles sont assez importantes et vont au-delà des besoins francophones.
- Aucune valeur ajoutée par rapport aux services existants (notamment sur le plan de la reconnaissance, la rapidité et l'efficacité).
- Expertises et capacités à rendre ce centre concurrentiel aux centres existants questionnable considérant les longueurs d'avance des autres centres et le fait que déjà certains se démarquent considérablement sur différents plans (par exemple, WES).

OPTION 2 – Développement de partenariats pour renforcer la composante francophone de certains centres

Miser sur des partenariats avec les services les mieux positionnés (WES et ICAS) pour s'assurer que la prestation de leurs services est adaptée aux besoins et à la spécificité des personnes immigrantes d'expression française du Canada atlantique. Des outils et des guides pourraient leur être partagés afin de mieux servir les francophones.

Avantages :

- Prise en compte des centres existants de la spécificité de l'immigration francophone du Canada atlantique.
- Renforcement des services en français des centres existants.
- Plus facilement réalisable à court terme.

Inconvénients :

- Retombées limitées pour les personnes immigrantes d'expression française en matière d'accélération des processus.
- Dépendance à la volonté des centres existants à vouloir collaborer.
- Développement et maintenance d'une crédibilité / expertise dans ce domaine à long terme afin de pouvoir avoir une réelle influence au bénéfice des francophones.

OPTION 3 – Centre atlantique de soutien au processus de RTC pour personnes immigrantes d'expression française

Ce nouveau centre jouerait un rôle de préparation et d'accompagnement au processus d'évaluation à la place de l'évaluation comme telle. Il pourrait notamment :

- Développer des relations privilégiées avec les organismes réglementaires et les centres d'évaluation pertinents ;
- Démystifier les processus (comme dans la première phase du projet) pour plusieurs professions et métiers (création d'outils pour personnes immigrantes) ;
- Continuer de mobiliser et de faciliter des liens entre les acteurs (organismes de réglementation, établissements de formation francophones, ...) des quatre provinces (création ou partage d'outils et de bonnes pratiques entre les centres d'évaluation et les organismes réglementaires. Par exemple, référentiels par pays par professions ou métiers) ;
- Promouvoir la pratique d'accréditation conditionnelle avant l'arrivée au Canada auprès des organismes de réglementation ;
- Offrir un accompagnement aux personnes immigrantes d'expression française dans la préparation de leur dossier de demande d'accréditation (mise en commun des pièces demandées, traduction vers l'anglais ou le français des documents nécessaires, etc.) ; et
- Proposer, en collaboration avec les établissements de formation francophones et bilingues, un parcours à suivre pour la reconnaissance dans l'éventualité où une personne ne répond pas aux exigences ou elle veut se réorienter dans une voie alternative connexe (de préférence avant l'arrivée au Canada mais pas exclusivement).

Avantages :

- Initiative à valeur ajoutée au réel bénéfice des personnes immigrantes d'expression française
- Plus facilement réalisable à court terme
- Rôle fédérateur, mobilisateur et d'influence plus constructif et efficace
- Potentiel de création un modèle canadien et de jouer un rôle de leadership en la matière.
- Potentiel d'attraction de soutien financier d'IRCC, l'APECA, CAMEF et des provinces pour être en mesure d'offrir ce service gratuitement aux bénéficiaires

- Contribution au mandat du CAIF qui vise à offrir une valeur ajoutée
- Peut être mise en œuvre graduellement (une profession / métier à la fois)

Inconvénients :

- Sera dépendant de la volonté des organismes de réglementation et des provinces à collaborer.
- Nécessitera le développement de la crédibilité dans un environnement où les acteurs changent souvent et qu'il y a peu d'expertise pour reconnaître les réels besoins et projets à valeur ajoutée.

Prochaines étapes

Bien que l'option 3 nous apparaisse plus porteuse, nous recommandons de réunir les membres des comités consultatifs afin d'obtenir leurs avis avant de procéder à l'étape suivante du mandat. Une fois que l'option à privilégier sera déterminée, une structure prototype sera élaborée. Celle-ci sera ensuite testée et évaluée à l'aide de consultations exhaustives auprès d'utilisateurs et de partenaires potentiels. Suite aux consultations un rapport de faisabilité et un document conceptuel seront préparés et validés par les membres des comités consultatifs.